

Jeunesse + Sport

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **39 (1982)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Conférence des chefs des services cantonaux pour J + S

Chaque année, les chefs des services cantonaux se réunissent pour discuter des problèmes de Jeunesse + Sport. Celle qui eut lieu cet été, dans le canton de Thurgovie (Ittigen) a abordé quelques points essentiels pour l'avenir du Mouvement.

Le premier a porté sur la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons et sur le changement de département que doit connaître le sport. Il est évident que, si l'on n'agit pas avec prudence en ce domaine, la conception sportive élaborée en 1972 peut être mise en danger. Il faut éviter par tous les moyens à disposition de faire un pas en arrière. M. Kaspar Wolf, directeur de l'EFGS, a relevé que les responsables du sport suisse ont construit une stratégie, en collaboration avec le Groupe sportif du Parlement, une stratégie qui exigera une attention soutenue et un engagement assidu, afin que tous les milieux politiques soient parfaitement renseignés sur ce dont ils ont – et auront – à débattre. Il faut être bien conscient que toute erreur de jugement, sur ce point, serait particulièrement préjudiciable aux structures de Jeunesse + Sport, et peut-être impossible à effacer.

On s'est demandé, ensuite, quelle était effectivement la part prise par J + S dans le développement du sport de masse et dans quelles conditions le Mouvement pourrait éventuellement mieux remplir encore le rôle qui lui est dévolu: âge J + S, sport avant et après cette tranche de vie, sport comme habitude de vie et bien d'autres aspects encore. Selon Wolfgang Weiss, il serait fort possible de modifier l'âge limite de participation à J + S, fixé actuellement entre 14 et 20 ans. Sans qu'ils se prononcent définitivement sur la question, les représentants des services cantonaux ont donc décidé de conserver ce point comme élément de discussion pour l'avenir.

Dans la nouvelle conception J + S, on peut lire que le Mouvement veut *contribuer à une bonne occupation des loisirs par une pratique sportive bien comprise et contribuer au développement du sport de masse en s'employant à amener un maximum de jeunes à faire du sport régulièrement et peu importe à quel niveau de performance.* En marge de l'école, J + S et le Mouvement Sport pour Tous ont donc certainement à envisager certaines formes d'action en commun pour être vraiment efficaces. Dans notre prochain numéro, nous publierons une conférence importante donnée à Ittigen, par M. Arnold Kaech, sur le dixième anniversaire de la loi fédérale encourageant le sport. (Y. J.) ■



Cours spécial: varappe sportive

Après une période expérimentale de 2 ans, la «varappe sportive» entrera de plein pied le 1er janvier 1983 dans la branche sportive «alpinisme», orientation «C». Nous portons à la connaissance des intéressés quelques dispositions d'organisation:

1. A l'avenir seuls les moniteurs ayant la reconnaissance «C» seront en mesure de fonctionner dans un cours de branche «varappe sportive». Chef de cours, cat. 2 à 4 et moniteur de groupe 1 à 4 C.
2. La reconnaissance C peut être obtenue en fréquentant le cours spécial correspondant. Il compte également comme cours de perfectionnement «alpinisme».

Conditions d'admission:

- être moniteur J + S reconnu de l'une des catégories 1 à 4
- maîtriser parfaitement le 6e degré de difficulté (rocher)

Les cours spéciaux suivants (allemand/français) sont envisagés:

- Du 19 au 21 octobre 1982 à Kandersteg
- Du 29 au 31 mars 1983 à Macolin

Inscription: procédé usuel par l'intermédiaire du service J + S du canton de domicile.

3. Conditions de participation à un cours de branche sportive «C» pour les jeunes en âge J + S:
 - âge J + S (14 à 20 ans) inchangé
 - ATA 2 ou formation de base équivalente
 - maîtrise parfaite de la varappe (rocher) du 4e degré de difficulté.

Charles Wenger
chef de la branche sportive

Le sport en Valais: aller plus loin

Les ambitions d'un groupe de travail

Jacques Mariéthoz

Ce n'est pas la forêt vierge ni le paradis terrestre! Les sentiers du sport en Valais ont été défrichés, nettoyés, élargis. Tout habitant de ce canton, enfant ou adulte, parvient à s'insérer dans le contexte qui lui sied pour pratiquer le sport qui répond le mieux à ses aspirations. Le sportif valaisan se heurtera lui aussi, parfois, à des problèmes de structure, de convenance et surtout de configuration d'un canton aux mille aspects.

Cependant, le fait demeure indéniable: le sport a droit de cité le long du Rhône et sur les hauteurs de Gletsch à Saint-Gingolph. Plus que nulle part ailleurs, ce fait établi représente l'immense effort des associations sportives et de leurs groupements aidés par les collectivités publiques.

La plupart des associations sportives cantonales ont vu le jour dès la deuxième décennie de ce siècle. Le «boum» sportif valaisan, toutefois, a pris naissance après la deuxième guerre mondiale.

Actuellement, une trentaine d'associations sportives groupant près de 60 000 membres offrent à la population un large éventail de possibilités de pratiquer les sports.

Cependant, sur 220 000 habitants, ce pourcentage de «sportifs» paraît relativement faible. Mais il ne faut toutefois pas oublier qu'un nombre important de personnes exercent une activité sportive occasionnelle en dehors des groupements organisés.

La plaine et la montagne

Deux adolescents sur cinq pratiquent régulièrement un ou plusieurs sports. Chez les adultes, cette proportion est plus modeste: en se basant sur un certain nombre de données, on peut admettre qu'une personne sur quatre s'adonne au sport.

Mais, pour que l'appréciation des valeurs indiquées ci-dessus soit la plus réaliste possible, il importe de tenir compte que:

- 30 pour cent de la population valaisanne réside sur le haut côteau et en montagne
- plus de 80 pour cent de l'infrastructure sportive se trouve dans les agglomérations de la plaine du Rhône.

Dans la plupart des communes de plaine, un ou plusieurs groupements sportifs disposent des installations nécessaires à la pratique de leur sport. Dans les communes du haut côteau et de la montagne, mis à part le club de ski local (lorsqu'il y en a un), il y a peu de groupements sportifs. Ici, on ne rencontre pas toujours l'équipement qui



favorise la création de clubs ou de sociétés sportives. C'est évidemment là que l'effort particulier doit être entrepris, aussi bien par les collectivités publiques que par les associations sportives, afin que cette population bénéficie également d'un minimum d'installations de sport correspondant à ses besoins.

1978: le déclic

Lors d'une soirée-forum mise sur pied par la direction et la rédaction sportive du «Nouveliste» pour les dirigeants des associations sportives valaisannes, le déclic se produisit. Toutes ces personnes qui œuvrent pour la cause du sport et de la jeunesse se

Modification à la tête de la branche sportive «gymnastique aux nationaux»

La gymnastique aux nationaux a fait son entrée officielle dans J + S en 1978. Sous la direction d'Eric Rietmann, que l'EFGS a désigné comme chef de branche sportive extérieur, la BS J + S s'est progressivement développée. La phase initiale est actuellement terminée avec la parution du manuel du moniteur.

Eric Rietmann, maître d'éducation physique, gymnaste aux nationaux, lutteur, entraîneur et fondateur de la gymnastique pour tous, a consacré beaucoup de temps pour mener à bien la rédaction de «son» manuel, tâche qui lui tenait particulièrement à cœur. Riche de ses connaissances approfondies et de sa grande expérience, il a créé un ouvrage richement illustré, très attendu par les milieux spécialisés.

Eric Rietmann a désiré être déchargé de la direction de la BS à partir du 1er juillet 1982. Il restera cependant membre de la commission de la branche sportive. L'EFGS remercie le collaborateur agréable, le conteur inlassable d'histoires drôles et d'anecdotes, la personnalité du lutteur convaincu.

Pour une phase intérimaire de deux ans, la branche J + S sera dirigée par Franz Flury, président de la commission pour la gymnastique aux nationaux de la Société fédérale de gymnastique (SFG) et membre du comité technique de l'Association fédérale des gymnastes aux jeux nationaux (AFGN). Gymnaste et lutteur chevronné, membre de la commission de la branche sportive, Franz Flury est bien placé pour succéder à Eric Rietmann. L'Ecole de sport de Macolin lui souhaite beaucoup de satisfaction et de succès dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.

Jean-Claude Leuba, chef de la formation J + S



demandèrent comment on aurait pu aller plus loin pour apporter *davantage*. Ainsi germa l'idée d'établir une conception du sport en Valais.

On décida sur le champ de créer une commission de réflexion (penser les problèmes généraux).

Au printemps 1980, la commission entrait en activité. Après un séminaire à Ovronnaz, elle offrit à la jeunesse valaisanne un premier cadeau sous forme d'une brochure «Intersports» tirée à 20 000 exemplaires et distribuée dans les écoles du canton.

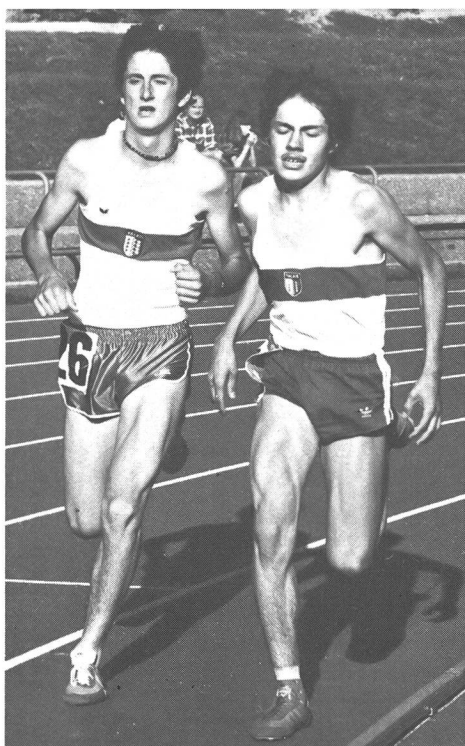
Concept du sport en Valais

Cependant, l'objectif premier demeurait l'élaboration d'une brochure (réalisation et rédaction) présentant un «concept du sport en Valais».

La commission estimait, en effet, que ce travail était vital pour le développement des sports dans le canton. Depuis deux ans, chaque responsable d'association collabore à cette œuvre qui, vers la fin de cette année, devrait doter les associations et les autorités d'un instrument d'information et de réflexion. Chacun reconnaît que tous ceux qui ont la charge de «responsables» doivent consacrer beaucoup de temps à la «réflexion». Parfois, ils auraient besoin d'un support, de références pour rencontrer l'éclairage idoine à leurs pensées.

La conception du sport en Valais pourrait précisément tenir ce rôle. Elle propose des chemins pour se rapprocher d'un certain idéal que l'on devrait trouver dans le monde du sport. Elle est, en quelque sorte, l'image souhaitée du sport en Valais.

Elle sera de nature à mieux informer l'Autorité sur l'importante contribution des associations sportives à la construction permanente du canton.



Bilan de J + S en Valais

En 1981, 16 757 jeunes ont participé à des cours de branche sportive, ce qui représente une augmentation de 6,4 pour cent par rapport à l'année précédente.

Nombre de moniteurs ayant exercé une activité en 1981

Branche	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3/4	Total
Alpinisme	3	4	163	170
Athlétisme	112	63	53	228
Basketball	52	30	10	92
Canoë-kayak	-	-	1	1
Condition physique	78	63	63	204
Cyclisme	5	3	-	8
Excursions à skis	12	6	90	108
Excursions et plein air	96	76	16	188
Football	166	189	72	427
Gym. aux agrès et à l'artistique	9	13	10	32
Gym. + Danse	3	3	2	8
Handball	1	4	7	12
Hockey sur glace	22	17	15	54
Judo	-	1	3	4
Natation	26	23	3	52
Ski	175	182	182	539
Ski de fond	12	9	6	27
Tennis	21	29	5	55
Volleyball	64	31	8	103

Nombre de jeunes ayant participé à des cours de branche sportive

Branche	Filles	Garçons	Total
Alpinisme	215	623	838
Athlétisme	586	797	1 383
Basketball	234	378	612
Canoë-kayak	-	6	6
Condition physique	795	924	1 719
Cyclisme	-	55	55
Excursions à skis	195	432	627
Excursions et plein air	373	558	931
Football	29	3 628	3 657
Gym. aux agrès et à l'artistique	121	55	176
Gym. + Danse	63	-	63
Handball	-	101	101
Hockey sur glace	-	343	343
Judo	7	27	34
Natation	146	231	377
Ski	2 067	2 387	4 454
Ski de fond	141	193	334
Tennis	114	158	272
Volleyball	547	228	775
	5 633	11 124	16 757

En voici les thèmes:

1. Pourquoi une conception du sport en Valais?
2. Pourquoi voulons-nous encourager la pratique du sport?
3. Le sport en Valais
4. Définition et buts du sport
5. La place des sports dans notre société
6. Les institutions sportives et l'Etat
7. Construction et installations sportives
8. Ressources financières
9. Les associations sportives et la société
10. Sport de masse et d'élite
11. Promotion du sport et développement régional

12. Relations humaines et pédagogiques
13. Sport et culture
14. Sport et politique
15. Sport et économie
16. Médecine sportive
17. L'information et les médias
18. Rôle et responsabilité des dirigeants
19. Ethique sportive

Voilà comment les responsables des associations sportives valaisannes, qui en ont senti le besoin, veulent aller plus loin. Il ne fait aucun doute que la commission qui travaille à la réalisation de *la conception du sport* ouvrira, en Valais, de nouveaux horizons. ■